



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 avril 2016

- Accepte la répartition des subventions aux associations proposées au budget primitif 2016,
- Vote le budget primitif M14 – 2016 en fonctionnement et en investissement,
- Décide l'achat d'un pistolet à impulsion électrique pour équiper la police municipale intercommunale,
- Décide l'achat d'un véhicule en remplacement de celui volé, pour un montant maxi de 30.000 € HT,
- Décide l'achat de matériels divers pour un montant maxi de 4.000 € HT,
- S'engage à porter la subvention du Conseil Départemental pour la bibliothèque au budget communal 2016,
- Accepte le programme des travaux d'investissement en forêt communale d'un montant de 5.100 € HT.

Vu pour être affiché le 4 mai 2016 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 4 mai 2016

Le Maire,
Pierre ROSAIRE